



**Complexe de Beausobre
1110 Morges
04.03.2012**

**Schweizer Kata-Meisterschaft
Championnats suisse de Kata
Campionato svizzero du Kata**

REGLES DE COMPETITION

Organisation

**FSJ, Commission Kata Kodokan.
Zen Do Ryu, Morges**



Schweizer Kata-Meisterschaft Championnats suisse de Kata Campionato svizzero du Kata



INFORMATIONS TECHNIQUES

1.1. DATE ET LIEU

Dimanche 4 mars 2012, Complexe de Beausobre, 1110 Morges.

08h45 tirage au sort catégories nage-no-Kata / Kime-no-Kata

13h15 tirage au sort catégories : Katame-no-kata / Ju-no-Kata / Kodokan Goshin Jutsu.

16h30 distribution des prix.

1.2. PARTICIPATION

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum à 3 Kata comme Tori ou Uke.

Chaque compétiteur ne peut participer qu'une seule fois dans un Kata (Tori ou Uke).

Les compétiteurs doivent être en possession d'une licence de la FSJ avec timbre annuel valable.

Les couples peuvent être constitués de 2 hommes, 2 femmes ou un homme/une femme.

Un juge ne peut pas être un compétiteur.

1.3. AGE ET GRADE

Les participants doivent avoir 17 ans et plus ainsi qu'un grade de 3^{ème} Kyu ou plus.

1.4. KATA

Les Kata reconnus pour le Championnat Suisse de Kata sont au nombre de cinq:

- 31 - Nage-no-Kata
- 32 - Katame-no-Kata
- 33 - Kime-no-Kata
- 34 - Kodokan goshin jutsu
- 35 - Ju-no-kata

Les juges vont évaluer ces Kata sur les bases des standards officiels en accord et avec comme référence les éditions officielles des vidéos du Kodokan.

1.5. INSCRIPTIONS

a. Finance:

La taxe d'inscription de CHF 50.- par paire et par Kata est à verser au plus tard le 18.02.2011 sur le compte postal de la FSJ n° 30-36680-9.

b. Inscriptions :

Les inscriptions seront acceptées seulement sur le formulaire officiel à envoyer par mail à jean.pierre.ryser@sjv.ch avant le 03.02.2011.

1.6. TENUE (vestimentaire)

Le Judogi sera blanc (sans trous ou déchirures).

La veste doit être assez longue pour couvrir les cuisses et doit arriver au minimum à toucher les poings lorsque les bras sont en extension complètes le long du corps.

Le pantalon sera long assez pour couvrir les jambes entière et atteindre au maximum le joint de la cheville et au minimum 5 centimètres au-dessus de celui-ci.

La ceinture est de couleur correspondant au grade Kyu ou noire pour les porteurs de Dan, elle sera assez longue pour faire deux fois le tour de la taille et laisser 20 à 30 centimètres de dépassement de chaque côté du noeud une fois attachée.

Les concurrentes féminines porteront un T-shirt blanc unit sous la veste, avec les manches courtes, plutôt fort, et assez long être porté à l'intérieur du pantalon.

1.7. HYGIENE

a) Le judogi sera propre, sec et sans odeur désagréable.

b) Les ongles des pieds et des mains seront coupés courts.

c) Les cheveux longs doivent être attaché avec un élastique.

d) Les lunettes et bijoux sont interdits.

e) Le maquillage n'est pas autorisé.



Schweizer Kata-Meisterschaft Championnats suisse de Kata Campionato svizzero du Kata



ANTI-DOPAGE

Il n'y aura pas de contrôle anti-dopage pendant le Championnat suisse de Kata.

2. JUGEMENT

2.1. FORMULE DE COMPETITION

Finale : Si plus de 20 paires interviennent dans une catégorie, cette catégorie peut se dérouler sur deux tatamis, dans ce cas :
Les participants sont partagés en 2 poules (poule paire, poule impaire).
Une finale est organisée avec les trois premières paires de chaque poule, pour la finale, les points sont remis à zéro.

Le couple avec le plus de points se verra attribuer la médaille d'or et sera le champion Suisse pour ce Kata. Le couple avec le deuxième meilleur score se verra attribuer la médaille d'argent et le troisième la médaille de bronze.

Le rang et le nombre de points seront inscrits dans le passeport de la FSJ, pour les 3 premiers.

2.2. SYSTEME D'ÉVALUATION

Chaque juge attribuera ses points sur la feuille de score officielle de la FSJ.

La note totale du Kata la plus haute et la plus basse de chaque couple sera retirée, les trois notes restantes seront totalisées pour obtenir le score final.

Chaque technique est évaluée selon la méthode suivante :

La cérémonie d'ouverture et de clôture ainsi que chaque technique sont évaluées avec un score maximum de 10 points positifs.

Les points positifs sont diminués par déduction des points selon les valeurs suivantes:

- Petite faute : valeur de la faute = 1, nombre maximum de faute = 2
- Faute moyenne : valeur de la faute = 3, nombre maximum de faute = 1
- Grande faute ou mauvaise technique : valeur de la faute = 5, nombre maximum de faute = 1
- Technique oubliée : valeur de la faute = 10, la note totale du Kata est divisée par 2.

S'il y a plus d'une technique oubliée, les points de chaque technique oubliée = 0, la note totale du Kata est divisé qu'une seule fois par deux. Si la valeur totale divisée par deux n'est pas un nombre entier, l'approximation par défaut sera appliquée.

Une évaluation globale du Kata sera donnée dans la ligne correspondant à : fluidité, course et rythme avec des points positifs compris entre 0 à 10. S'il y a une technique oubliée l'évaluation est zéro, s'il y a une grande faute, l'évaluation ne peut pas dépasser 5 points, s'il n'y a pas de grande faute l'évaluation sera entre 5 et 10 points.

Pour le Nage no Kata les techniques à droite et à gauche seront évaluées globalement (une seule cotation).

Les points résultants correspondent au jugement suivants:

1-2	Faible
3-4	Presque correct
5-6	Correct
7-8	Bon
9-10	Excellent

En cas d'égalité de points entre deux couples les critères ci dessous seront appliqués dans l'ordre suivant:

- Nombre total de grandes fautes.
- Nombre total des fautes moyennes.
- Nombre total des petites fautes.
- Fluidité, course, rythme.

2.3. SYSTEME DE JUGEMENT

Chaque Kata sera évalué par cinq juges qualifiés, sous la surveillance de la Commission Kata de la FSJ. Les cinq juges seront placés du côté de Shomen et seront répartis à environ 1 mètre de distance. La position des cinq juges sera la même pour tous les concurrents de la même catégorie, il n'y aura pas de pause durant les présentations de la même catégorie.



Schweizer Kata-Meisterschaft Championnats suisse de Kata Campionato svizzero du Kata



2.4. DEBUT ET FIN DU KATA

Le juge central du côté Shomen se lève et, avec les bras tendus et les paumes des mains tournées vers le haut, invite le couple à entrer dans la zone de compétition.

Le couple entre dans la zone de compétition par le côté opposé de Shomen au centre, puis ils rejoignent la position de départ (distance 10m.)

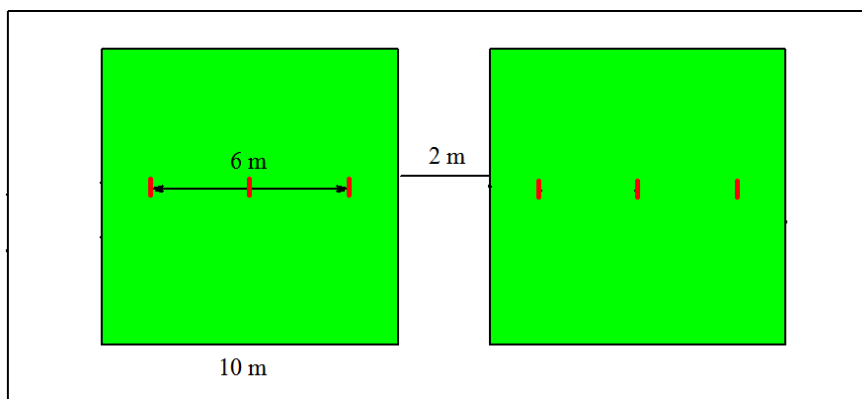
A la fin du Kata, après le salut, le couple quitte la zone de compétition en marchant jusqu'à atteindre le côté par lequel ils sont rentrés.

L'évaluation du Kata débute et se termine lorsque les concurrents saluent Shomen (distance de 6m.).

2.5. ZONE DE COMPETITION

La surface de compétition aura pour dimensions 10 x 10 mètres et sera constituée de tatamis, généralement de couleur verte. Si plusieurs zones de compétitions sont contiguës, une zone de sécurité de 2 mètres sera nécessaire entre les surfaces.

Une bande adhésive de couleur visible d'une largeur approximative de 10 cm et d'une longueur de 50 cm sera fixée à une distance de 6 m au milieu de la zone de compétition pour indiquer la position de Tori et de Uke. Le centre de la surface de compétition sera indiqué par une bande adhésive de la même couleur.



2.6. AFFICHAGE DES SCORES

Durant la compétition, les scores des championnats devront être affichés ou projeté sur un écran de manière à indiquer aux compétiteurs les scores de leurs démonstrations

2.7. BLESSURE

Lorsque Tori ou Uke ne peuvent pas continuer en raison de blessures, de la maladie ou d'un accident pendant l'exécution du Kata, le couple sera considéré hors compétition.

En cas de blessure mineure comme saignement, ongle cassé ou un problème de verres de contact, selon la décision des juges, l'exécution de Kata sera arrêtée et l'athlète sera pris en charge par le service médical hors de la zone de compétition.

La compétition continuera et le couple reprendra entièrement le Kata après le dernier couple appelé. Au cas où une nouvelle blessure mineure se produirait aux mêmes athlètes pendant la deuxième exécution du Kata, le couple sera considéré hors compétition.

Au cas où une blessure mineure se produirait après une technique oubliée, le couple sera considéré hors compétition.

2.8. SITUATION NON COUVERTE PAR LE REGLEMENT

Si n'importe quelle situation surgit et qui n'est pas couverte par le règlement, elle sera traitée par une décision de la Commission Kata de la FSJ.

En cas d'imprécisions quant aux textes, la version française de ce règlement fait foi.